



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 9 juillet 2015

Communiqué de presse

Rappel des fermetures exceptionnelles dans les services de l'État le lundi 13 juillet 2015

Le préfet de la Martinique informe les usagers que les services de la préfecture et des sous-préfectures, seront exceptionnellement fermés au public le lundi 13 juillet 2015.

Seront également fermés les services suivants :

- L'Agence Régionale de Santé (ARS)
- La Direction de l'agriculture de l'alimentation et de la forêt (DAAF)
- La Direction des affaires culturelles (DAC)
- La Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DÉAL)
- La Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'Emploi (DIECCTE)
- La Direction de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale (DJSCS)
- La Direction de la mer (DM)
- La Direction régionale des finances publiques (DRFIP)
- L'Office nationale des anciens combattants (ONAC)
- L'Agence Française de Développement (AFD).

L'accueil du public reprendra normalement le mercredi 15 juillet 2015 aux horaires habituels d'ouverture au public.